

# Comment accompagner les évolutions de l'agriculture en Creuse ?



L'agriculture creusoise est à une période charnière et fait face à de nombreux défis et changements, potentiellement majeurs, qui vont la façonner pour les années à venir. Dans ce contexte, un travail de prospective a été réalisé en associant les acteurs du territoire. Il a mis en évidence les souhaits des parties prenantes en matière d'accompagnement des évolutions agricoles. À cette occasion, des attentes communes ont été exprimées. Elles concernent l'orientation et le rééquilibrage des évolutions à venir et de leurs impacts, par l'action publique, à partir de trois leviers principaux : la formation, la communication et l'accès au foncier. En parallèle, le travail collectif s'est imposé comme étant la clé pour accompagner et influencer efficacement l'agriculture, en facilitant son adaptation aux changements et en améliorant les conditions de travail, les revenus et l'attractivité agricole creusoise.

L'agriculture est centrale pour un département rural comme la Creuse (4 % de la population totale du département, cinq fois plus que la moyenne française). Ses évolutions peuvent avoir un impact fort sur le territoire et doivent être accompagnées. La prospective, par une exploration des futurs possibles, permet de répondre au besoin d'anticipation qui en découle. Ce travail a été effectué sur cinq mois, au sein de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Creuse, en intégrant au total plus d'une vingtaine de structures différentes intervenant autour du domaine agricole (services de l'État, associations, représentants agricoles, acteurs de la formation et de la recherche, ...) par le biais d'échanges, d'entretiens, d'un sondage et de deux ateliers de prospective.

## Une période charnière pour l'évolution de l'agriculture creusoise



### L'agriculture creusoise en quelques chiffres, en 2020 :

3 470 exploitations, 316 537 ha de surface agricole utile (SAU), dont 64 % en prairies permanentes.



414 000 bovins, soit 3,5 fois plus que d'habitants.

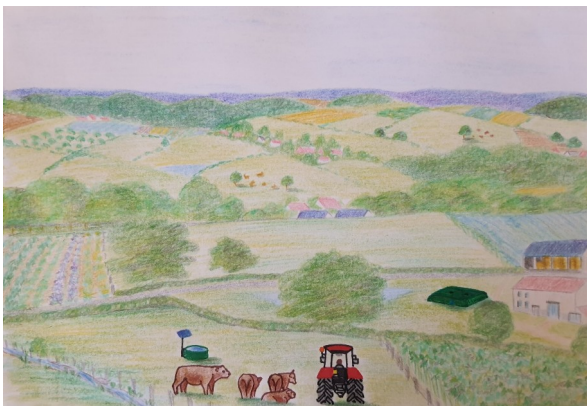


4 667 chefs d'exploitation agricole ou co-exploitants, un responsable de plus de 60 ans dans 30 % des exploitations et près de la moitié avec un de plus de 55 ans ; en moyenne 100 installations par an et 200 départs.

L'élevage de bovin-viande domine actuellement l'agriculture creusoise. Il est le reflet de contraintes naturelles des terres, peu favorables à l'obtention de rendements élevés pour les grandes cultures. Il permet le maintien du bocage et de prairies, essentiellement permanentes. Il fait face à des difficultés structurelles : un déficit de renouvellement des générations, des exploitants âgés et un modèle économique précaire (en 2017, le revenu disponible annuel médian des ménages agricoles est de 31 260 euros, 17 % inférieur à celui des ménages agricoles de la région Nouvelle-Aquitaine). Son maintien dépend fortement des aides de la politique agricole commune (PAC). Dans ce cadre, le département devra faire face à plusieurs défis et changements qui façonneront l'agriculture creusoise pour les années à venir : le renouvellement des exploitants agricoles, le changement climatique, les attentes sociétales en mutation, les nouvelles aspirations des futurs agriculteurs et des influences parfois paradoxales de la réglementation et des politiques publiques. Parmi ces éléments, trois facteurs d'évolution majeurs ont été identifiés par les acteurs du territoire : la disponibilité et les besoins en eau ; le niveau des revenus agricoles et la diversification des sources de revenus ; le dynamisme des filières et les conditions de travail.

## Quatre scénarios contrastés construits avec les acteurs du territoire

Scénario 1 : Une production agricole tournée vers le haut de gamme et complétée par une diversification vers des produits de niche



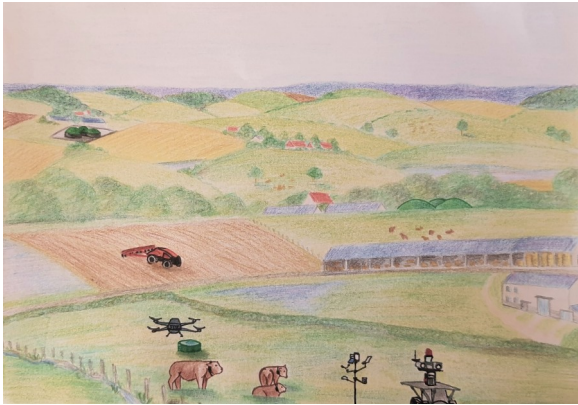
Mots-clés du scénario : haut de gamme et marchés de niche, diversification agricole, engraissement bovin, groupements de producteurs, communication et valorisation des produits.

Scénario 2 : Des agriculteurs valorisant et accentuant leur statut de co-travailleurs de la nature



Mots-clés du scénario : résilience, protection de l'environnement, tourisme, bioénergie, agroforesterie, polyculture-élevage, adaptation par des solutions fondées sur la nature.

Scénario 3 : Les nouvelles technologies permettant à la production agricole de relever le défi de la souveraineté alimentaire



Mots-clés du scénario : nouvelles technologies, souveraineté alimentaire, production, innovation, engraissement bovin, cultures,

Scénario 4 : Une révolution totale du modèle agricole creusois et l'augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR)



Mots-clés du scénario : EnR, vignes, plantes méditerranéennes, diminution de l'élevage bovin, changement de destination de terres

## Du « rêve » à l'avenir envisagé

Les scénarios ont servi de base à la réalisation d'un second atelier de prospective, sur l'accompagnement des évolutions de l'agriculture creusoise. À cette occasion, les impacts des scénarios ont été détaillés. Ils sont apparus parfois forts et éloignés des attentes des acteurs du département, surtout pour les scénarios 3 et 4 (« nouvelles technologies et productivité » et « EnR »). Il a aussi été mis en évidence l'existence d'un modèle agricole « rêvé », proche des scénarios 1 et 2 (« co-travailleurs de la nature » et « qualité et produits de niche »). Le souhait partagé par les acteurs est celui d'un modèle qualifié de « vivable » (rémunérateur et exercé dans de bonnes conditions de travail), extensif, en polyculture-élevage et valorisant les ressources naturelles du département. Cependant, les possibilités de survenue et de généralisation de ce modèle sont, selon eux, limitées en raison d'orientations nationales et du poids des habitudes agricoles dans le département. Ces éléments pourraient conduire à la probable coexistence de plusieurs modèles agricoles, dont les quatre scénarios proposés seraient représentatifs.

## Des possibilités d'accompagnement des changements par l'action publique

Il a été proposé aux acteurs de réfléchir ensemble à l'accompagnement des scénarios par l'action publique. Si certains des éléments mentionnés relèvent d'une vision stratégique nationale sur laquelle les acteurs locaux n'ont que peu de prise (domaines réglementaire, financier, infrastructures, ...), des thématiques d'actions locales ont également été abordées. À partir de ces éléments, des propositions d'actions concrètes ont été établies, dont les principales sont exposées ici.

## Des opportunités pour orienter des évolutions et limiter leurs impacts, par les politiques publiques

Selon les orientations retenues et le type de scénario mis en place, il est proposé d'établir, de modifier et/ou d'appliquer des doctrines de financement ou de délivrance d'actes réglementaires ciblant des évolutions à encourager ou à réguler. En parallèle, la poursuite et le renforcement de l'accompagnement local de l'agriculture sont également des leviers d'action.

- Sensibiliser les agriculteurs et les informer, en partenariat avec la chambre d'agriculture : journées d'échanges sur le terrain, plaquettes d'information, ...
- Faciliter l'accès aux aides et la mise en œuvre de projets par la transversalité entre les structures et services : guichet unique d'instruction, visites communes, ...
- Cibler les contrôles sur les secteurs ou types d'exploitation à problématiques particulières.

## Des attentes vis-à-vis de l'action publique

Le travail avec les acteurs a mis en évidence des attentes d'accompagnement par l'action publique, quelles que soient les évolutions à venir. Des exemples d'actions sont proposés ci-dessous pour les trois thématiques les plus citées par les acteurs : la formation, la communication et l'accès au foncier.

### La formation

- Adapter le contenu de la formation agricole au territoire et développer l'ouverture d'esprit des apprenants en généralisant les jumelages entre lycées agricoles via des échanges d'élèves, des visites, voire des stages sur les exploitations des parents d'élèves correspondants.
- Développer la formation continue par l'envoi aux agriculteurs d'un questionnaire annuel sur leurs besoins et en réalisant les formations souhaitées au plus proche d'eux.
- Valoriser et soutenir le partage d'initiatives individuelles en communiquant et échangeant par différents moyens sur les expérimentations menées dans le département et leurs retours d'expériences.

### La communication

- Faire découvrir le département et son agriculture en proposant un partenariat entre des exploitations agricoles volontaires et le Service National Universel (SNU), pour l'accueil de petits groupes.
- Associer la société civile et l'ensemble des acteurs en amont des projets afin de les améliorer et d'en renforcer l'acceptabilité et proposer des visites d'exploitations, pour expliquer les réalités du métier et des pratiques agricoles.

### L'accès au foncier

- Faciliter la transmission des exploitations en adaptant le foncier aux besoins et en enlevant la charge financière de l'acquisition des terres pour les nouveaux agriculteurs au profit de l'investissement dans le cheptel et les outils ou matériels de production (crowdfarming, location, ...).

## Un besoin de travail collectif

En parallèle, un besoin et une demande forte de travail collectif ont également été exprimés.

- Suivre collectivement les évolutions de la situation agricole pour pouvoir agir.
- Favoriser les projets collectifs en les instruisant prioritairement et en leur faisant bénéficier de compétences transversales pour identifier et lever les éventuels points bloquants.
- Favoriser l'accès à l'eau des exploitations par un partage de la ressource en établissant des conventions avec les propriétaires de plans d'eau portant sur le prélèvement d'eau en échange d'un entretien du plan d'eau ou de la réalisation de travaux réglementaires.

Le travail de prospective, réalisé en associant les acteurs du territoire, a permis d'étudier des possibilités d'accompagnement de l'agriculture creusoise. Le travail collectif y a été apprécié et est apparu comme essentiel. Il pourrait alors être intéressant de choisir avec les acteurs du territoire, lors d'ateliers ultérieurs, les orientations à retenir pour l'action publique et les actions à mettre en œuvre. En parallèle, la question importante du portage des projets devra être tranchée. En effet, si les services de l'État peuvent avoir un rôle fort à jouer, ils ne peuvent en assurer seuls le portage, notamment afin d'éviter un éventuel sentiment de dépossession des acteurs. Il serait également intéressant de pouvoir élargir et diffuser ce travail, au moins au niveau régional, pour l'insérer dans un contexte plus large et que les orientations données soient compatibles avec celles projetées à d'autres échelles, notamment régionales ou nationales.